

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2342

Lyon 7e - ZAC des Girondins - Création de l'école primaire les Girondins (provisoire) - rue Clément Marot - Opération n° 07306001 - Affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-4 - Programme n° 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2342 - LYON 7E - ZAC DES GIRONDINS - CREATION DE L'ECOLE PRIMAIRE LES GIRONDINS (PROVISOIRE) - RUE CLEMENT MAROT - OPERATION N° 07306001 - AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-4 - PROGRAMME N° 00006 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2016/2120 du 6 juin 2016, vous avez approuvé le lancement de l'opération « ZAC des Girondins - Création de l'école primaire les Girondins (provisoire) », pour un montant de 735 000 €TTC (valeur mai 2016, dont 200 000 €TTC pour le mobilier, hors foncier), correspondant aux travaux permettant l'installation des bâtiments et l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-4, programme n° 00006.

Aujourd'hui, il est nécessaire de porter ce montant à 935 000 €TTC (valeur juin 2016, dont 200 000 €TTC de mobilier, hors foncier) afin d'intégrer le coût des travaux complémentaires sur le terrain accueillant l'installation des bâtiments modulaires (200 000 € TTC). Cette opération sera financée par des crédits d'investissement par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-4, programme 00006.

Les travaux complémentaires à réaliser sur le terrain accueillant l'installation des bâtiments modulaires, comprennent la viabilisation de la surface des cours, l'alimentation électrique et la distribution des courants forts et faibles entre les bâtiments, le traitement de terres polluées extraites pour l'enfouissement des réseaux, ainsi que le complément des fondations pour répondre aux conditions parasismiques. Les dépenses liées à ces travaux seront réglées en section investissement.

Par ailleurs, il convient de préciser que ce projet implique des frais de location des bâtiments modulaires sur une période de 3 ans, qui comprennent les adaptations nécessaires au confort et à la sécurité des enfants, ainsi qu'à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Ces frais de fonctionnement s'élèvent à 1 395 000 €, portant le coût total prévisionnel du projet, investissement et fonctionnement confondus, à 2 330 000 €TDC.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la réglementation relative aux marchés publics ;

Vu la délibération n° 2016/2120 du 6 juin 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le nouveau montant de l'opération n° 07306001 « ZAC des Girondins - Création de l'école primaire les Girondins (provisoire) rue Clément Marot » est approuvé. L'opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie l'autorisation de programme n° 2015-4, programme 00006.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006, AP n° 2015-4, opération n° 07306001 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 211, 212 et 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2016 : 805 000 €(dont 200 000 €de mobilier) ;
- 2017 : 10 000 €;
- 2019 : 120 000 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY